



La Commune de MAINVILLIERS

(Eure et loir)

11 293 Habitants

La commune de Mainvilliers est située en région Centre-Val de Loire, dans le département d'Eure-et-Loir (28). Elle appartient à la communauté d'agglomération Chartres métropole qui regroupe 66 communes autour de Chartres, soit 136 800 habitants (source : Insee). Avec son hameau de Seresville, Mainvilliers se situe « entre ville et campagne ». Son cadre de vie, sa proximité avec la région parisienne, en font un territoire attractif.

Recherche

5 ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S agréé(e)s

Pour sa Crèche Familiale

MISSIONS DU POSTE

Assurer l'accueil, les soins quotidiens et l'organisation d'activités d'éveil pour les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans avant la scolarisation, à son domicile

ACTIVITÉS PRINCIPALES

1. Accueil des enfants et de leur famille
 - Communiquer avec les familles au quotidien : établir une relation de confiance
 - Transmettre les informations relatives à la journée de l'enfant à ses parents
 - Recueillir les informations données par les parents : savoir les interpréter et les retransmettre
 - Accepter et prendre en compte les différences culturelles et autres
 - Accompagner l'enfant et sa famille dans leur adaptation à la vie en collectivité

2. Les soins à l'enfant
 - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en toute circonstance et respecter les protocoles et habitudes de l'établissement
 - Identifier les besoins (physiques, moteurs, affectifs) de l'enfant de 10 semaines à 4 ans
 - Réaliser les soins d'hygiène de l'enfant et les soins spécifiques liés à sa santé
 - Donner les repas à l'enfant en respectant ses habitudes et les règles de diététique infantile
 - Préparer et donner les biberons y compris le lait maternel, nettoyer et assurer la stérilisation des biberons.
 - S'assurer que l'aménagement des espaces de vie (repos, repas, jeux) à son domicile est adapté aux besoins individuels et collectifs des enfants
 - Accompagner l'enfant au moment du sommeil
 - Assurer la sécurité physique et affective
 - Maintenir le matériel mis à disposition propre et sain
 - Désinfecter les jouets, tapis, mobilier ...

3. Les temps d'activités et d'éveil
 - Organiser et animer des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique
 - Participer activement aux animations et ateliers organisés par la structure
 - Accompagner progressivement l'enfant vers l'autonomie
 - Gérer les conflits entre enfants
 - Privilégier la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille

4. Le travail institutionnel
 - Communiquer et échanger en équipe : transmettre aux collègues et à l'équipe d'encadrement toutes les informations contribuant au maintien et à la continuité des soins et des activités
 - Participer aux réunions institutionnelles : d'équipes de parents et à la Mairie
 - Participer à l'élaboration du projet de l'établissement lors de réunions et de journées pédagogiques
 - Respecter le règlement de fonctionnement

SPECIFICITES DU POSTE

- Soumis à l'agrément PMI
- Vaccinations obligatoires à jour : DT Polio + Hépatite B
- Horaires :
 - Amplitude horaire de la structure : 05H30 - 21H
 - Amplitude horaire de l'assistante maternelle : pas plus de 11h/jour

COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE
--

Les Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Agrément PMI - Connaître les différentes étapes du développement de l'enfant
Les Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier les manifestations liées à l'enfant - Savoir évaluer l'état clinique des enfants - Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité
-Les Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité, dynamisme, polyvalence, adaptabilité et réactivité - Sens de l'initiative. - Rigueur et sens de l'organisation - Maîtrise de soi, patience - Capacité d'observation et de remise en question - Faire preuve de discernement - Discrétion, secret professionnel - Sens du service public

Postes à pourvoir au plus tôt

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV)
En rappelant la référence annonce «AM2024 »

Par courriel rh@ville-mainvilliers.fr (en format PDF)

ou par courrier à l'adresse suivante :
Mairie de Mainvilliers
A l'attention de Madame le Maire
Service des Ressources Humaines
CS31101
28305 MAINVILLIERS Cedex